

Vaudoisismes savoureux

Autor(en): **Nicollier, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **91 (1964)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-233588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les remarques par nous consacrées à certains termes locaux chers aux gens du lac, nous ont valu un courrier approbateur. (Voir « Conteur romand » octobre-novembre 1963.)

En effet, les Vaudois se sont ingénies à se forger un langage expressif à mi-chemin entre le patois et la langue écrite, donc épurée. C'est un idiome « entre cuir et chair » pourrait-on dire. Il a divertì le chansonnier Jean Villard-Gilles qui, dans « Chansons que tout cela ¹ », se demande comment diable « pense donc » a pu se transformer en « pense-te-voir » ?

Ces énigmes-là se multiplient. Ainsi, pourquoi, dans l'Est lémanique, le bavard et le mouchard sont-ils dénommés des « Mène-Mours »; si leur langue est déliée, cela est dû, qui sait, à la dégustation de « meillerin », de raisin de vieille vigne dont on tire un vin assez violent ?

Dans mon district veveysan, la « Pernette » n'est pas seulement la coccinelle ou bête à bon Dieu, mais désigna longtemps un « pan », une tranche de lard. Le vin acide, généralement, dans le canton, qualifié de « penatzet » devint, en la cité-mère de la « Fête des vigneron », de la « pitiette » qui s'appliqua aussi, le hasard seul sait pourquoi, à un « courrier à cheval ».

Un gaillard carré d'épaules et batailleur, c'est un « malabar », prôné par les auteurs de romans policiers. Sur les

rives encaissées de la Veveyse, le « malabar » se satisfait longtemps du surnom plus pacifique de « malebagre ».

— Tu n'es qu'un sale petit « malebagre », m'avait déclaré la concierge du collège de Vevey — une sainte femme pourtant ! — un jour que j'avais rossé, comme plâtre, un « nianiou » — un lourdaud — de mes condisciples dont les ricancements m'avaient fait sortir de mes gonds. Ce fut criminel de ma part, ma victime étant de faible santé, donc contraint de se « pottinguer », autrement dit de se bourrer de médicaments. La « garguette » (la gorge) avait chez cet infortuné, la tendance à s'enflammer pour un rien. Ce qui ne l'a pas empêché, aujourd'hui encore, bien chargé d'ans, de se porter comme un charme. Et de me l'avoir, avec avantage, fait savoir, l'an

passé, alors que le redoutable « malebagre » que je fus... gisait sur un lit d'hôpital. A peu de frais, le potringueur d'autrefois se vengeait de son bourreau !

Depuis lors, nous nous sommes réconciliés, avec bien des arguments à l'appui. Nourrir de vieilles rancunes, il n'y a pas plus « bedan », il n'y a rien de plus bête. Les « bregautzes » (brouilles durables), il faut laisser cela au sexe dit faible. Prolonger les vieilles querelles, c'est montrer qu'on est « cottu », un entêté, quoi ! Faut laisser la pratique de la haine inextinguible à la « bourtia ». Ce mot surnomme la canaille. Par dérivation, il baptise encore la boue : patauger en pleine « bourtia ».

Ces Vaudois « réservés » n'ont pas leur pareil, lorsqu'ils s'agit de colorer un brin le langage de tous les jours. Ils prennent plaisir à ces jeux de lèse-majesté dont le langage soigné doit prendre son parti. Mieux valent ces licences et ces entorses que de passer sa journée à « cre-sener » ; lisez à grogner, à murmurer.

Et même la toponymie a son coloris. La région déjà rustique dite « En Clies », au nord de Vevey, désigne un lieu où les haies et clôtures naturelles ne sont pas rares. La *Veyre* perpétue le souvenir d'un propriétaire de l'âge romain : *Varius*. Le beau château de la fin du XVII^e siècle, *Hauteville*, tire son nom du latin *alta villa* = la ferme surélevée. En effet, cette superbe maison s'élève sur une sorte de butte que desservent des allées inclinées.

Ah ! trésor du vieux langage : quel voyage de découvertes vous nous proposez !

¹ Editions « Rencontre », Lausanne, 1963.



A nos collaborateurs...

La rédaction prie instamment les dévoués secrétaires des « cantonales » et des « amicales » de nous adresser jusqu'au 30 ou 31 mai de chaque mois, au plus tard, de brefs comptes rendus de leur activité ainsi que des festivités qui ont lieu dans leur giron. Il faut absolument que notre « Conteur » soit le reflet vivant de notre mouvement.

Adresse : Rédaction du « Conteur romand », R. Molles, 6, chemin de la Fontanettaz, La Rosiaz-Lausanne. Tél. 28 15 52.

P.-S. S'ils peuvent obtenir un cliché illustrant une de leurs fêtes et paru dans un de leurs journaux régionaux, qu'ils s'empres-sent de nous l'envoyer.

Merci d'avance !

La Rédaction.